

## Conseils d'entretien

### Menuiserie Bois

#### 1- Nettoyage

- Pour ôter les poussières et redonner du brillant à votre menuiserie bois, nettoyer à l'aide d'un chiffon humide, ajouter éventuellement un peu de produit vaisselle.
- Utiliser des **produits acryliques** pour la finition complète.

#### 2- Entretien

- Dès les premiers **signes de détérioration** (2 à 5 ans, en fonction de l'exposition des menuiseries et de la qualité des produits de finition utilisés), il est nécessaire d'appliquer une **nouvelle couche de lasure** ou peinture.
- Penser à lubrifier occasionnellement les éléments mobiles de quincaillerie à l'aide d'une **graisse fluide** (derrière le pêne et les rouleaux de la crémone, paumelles ou fiches).



- Bien relever la poignée pour que les points soient actionnés.
- Ne jamais calfeutrer les grilles d'entrée d'air frais.

#### 3- Conseils

- Il faut impérativement appliquer une **finition complète** sur vos menuiseries bois **le plus tôt possible** après son installation et au plus tard dans les 2 mois qui suivent la pose.
- Nous déconseillons fortement les peintures trop contrastées entre l'extérieur et l'intérieur; cela amène plus facilement le bois à travailler et peut créer un dysfonctionnement de votre menuiserie bois.
- Nous conseillons de recouvrir de **2 à 3 couches de lasure ou de peinture**. Avant chaque couche, vous devez égrainer au papier de verre très fin.

→ Après la peinture ou la teinte, bien enlever la pellicule pelable de vos joints d'étanchéité pour accroître leur efficacité.

## 4- Garantie

Votre menuiserie bois est **garantie 3 ans pièces, main d'œuvre et déplacement** (Garantie 2 ans + 1 année supplémentaire accordée par la société POUPIN).



**Non pris en charge dans le cadre de la garantie :** Utilisation anormale, défaut d'entretien, usure normale, pose non conforme dans le cadre d'une fourniture seule, acte de vandalisme, phénomène naturel (orage, grêle...), contraste de couleurs extérieures/intérieures (noir/blanc par exemple).



Pour toute demande hors-garantie, merci de bien vouloir nous transmettre vos coordonnées complètes afin de vous envoyer les conditions de facturation du service après-vente (Par mail ou par courrier postal). A réception de votre accord, nous reprendrons contact avec vous dans les meilleurs délais pour planifier l'intervention.

### Service-Après-Vente POUPIN

 02 43 01 54 78

 [sav@poupin.com](mailto:sav@poupin.com)